

Conditions générales de Model AG

1. Offres

Les offres sont valables 30 jours à compter de la date d'émission, sauf si une durée de validité différente est précisée sur l'offre. Les offres faites sur la base de modèles inexacts sont considérées comme des offres indicatives.

2. Propriété intellectuelle, propriété des matériaux de travail, droits de propriété intellectuelle

Propriété intellectuelle et droits de propriété industrielle sur les dessins, modèles, croquis, échantillons, films, lithographies, clichés, matrices, négatifs, plaques, rouleaux d'impression, plaques d'impression, dispositifs de formage, données numériques, cylindres d'impression, etc. développés par Model AG (ci-après : Les matériaux de travail) sont la propriété exclusive de Model AG. L'acheteur ne peut pas utiliser ces matériaux de travail sans un accord écrit exprès préalable dans lequel une redevance d'utilisation appropriée est spécifiée.

Model AG n'assume aucune responsabilité pour les textes, illustrations, représentations graphiques, codes à barres, etc. spécifiés par l'acheteur, que Model AG joint à l'imprimé. En particulier, l'acheteur est responsable de s'assurer qu'aucun droit de tiers, tel que les droits de propriété industrielle, les droits d'auteur ou les réglementations légales ou sublégalistes ne soit violé.

Les matériaux de travail nécessaires à la fabrication de la marchandise et qui ont été fabriqués par Model AG restent la propriété de celle-ci, même si l'acheteur a contribué financièrement aux coûts de production. Il n'y a pas d'obligation de remise. Si l'acheteur n'a pas demandé le retour des matériaux de travail et des ensembles de données qu'il a fournis dans les deux ans suivant leur dernière utilisation par Model AG, Model AG est en droit de les détruire après notification préalable à l'acheteur.

3. Croquis, brouillons et autres travaux préparatoires

Les croquis, ébauches et autres travaux préparatoires commandés par le client seront facturés même si aucune commande n'est passée ultérieurement.

4. Prix

Les prix confirmés sont sous réserve de prix au moment de la livraison. La TVA n'est pas incluse dans le prix et sera facturée séparément.

5. Livraisons

Les frais supplémentaires pour les envois express demandés par le client sont à la charge du client. Si l'acheteur est responsable de l'enlèvement des marchandises, elles doivent être enlevées dans les trois jours suivant la notification par Model AG. Les marchandises seront alors livrées au destinataire, les frais de transport étant facturés.

Sauf stipulation contraire, les envois sont livrés sur des palettes d'au moins 180 cm de haut. Les dérogations à cette règle autorisent Model AG à facturer les dépenses supplémentaires encourues. Les livraisons sont effectuées sur des palettes européennes standard 80 x 120 cm.

L'acheteur s'engage à restituer le même nombre de palettes parfaites en même temps dans la procédure d'échange. Model AG se permet de facturer les palettes non échangées au prix d'achat après qu'un rappel n'ait pas été tenu compte.

Les délais de livraison ne sont contraignants que si Model AG a expressément garanti par écrit qu'ils seront respectés. La date de livraison est réputée respectée si les marchandises sont remises à l'entreprise de transport en temps utile pour que la livraison à temps puisse être attendue dans des circonstances normales.

Si la date de livraison n'est pas respectée par Model AG, l'acheteur a le droit et l'obligation de fixer par écrit à Model AG un délai de grâce raisonnable pour la livraison. Après l'expiration du délai de grâce sans résultat, l'acheteur peut résilier le contrat. Dans le cas de contrats de longue durée ou de livraisons successives, le droit de rétractation est limité à la livraison spécifique, à moins qu'une poursuite de l'intégralité du contrat ne soit plus raisonnable pour l'acheteur.

Les conditions de livraison publiées dans la boutique en ligne s'appliquent aux commandes dans la boutique en ligne de Model AG.

6. Lieu d'exécution

Le lieu d'exécution des obligations de livraison de Model AG est le lieu de livraison de l'usine Model, à moins que Model AG et l'acheteur ne conviennent d'Incoterms (selon les Incoterms 2020) qui prévoient un lieu d'exécution différent.

7. Réserve de propriété

Les marchandises livrées restent la propriété de Model AG en tant que marchandises réservées jusqu'au paiement intégral du prix d'achat et jusqu'à ce que toutes les créances existant déjà dans le cadre de la relation commerciale et les créances accessoires en rapport étroit avec les marchandises livrées (intérêts moratoires, dommages dus au retard, etc.) ont été réglées. L'acheteur est autorisé à enregistrer une réserve de propriété correspondante pour les marchandises livrées conformément à la confirmation de commande dans le registre de réserve de propriété.

8. Conditions de paiement, compensation, cession

Sauf convention contraire, le montant de la facture est dû sans déduction à réception de la facture. Les déductions d'escompte ne sont autorisées que si elles ont été expressément convenues par écrit au préalable. Si l'acheteur ne paie pas le montant de la facture dans les 30 jours suivant la réception de la facture ou la date de paiement convenue, il sera en retard même sans rappel séparé. En cas de défaillance de l'acheteur, Model AG est en droit d'exiger des intérêts moratoires au taux légal, mais au moins 5 % par an. La revendication de dommages-intérêts plus élevés causés par un retard reste inchangée. En cas de retard, Model AG est également en droit de facturer des frais de rappel de 30 CHF par rappel de paiement.

L'acheteur n'a droit à des droits de compensation et de rétention que si ses contre-prétentions sont légalement établies, incontestées ou reconnues par Model AG.

Les créances de l'acheteur découlant de la relation commerciale ne peuvent être cédées sans l'accord écrit de Model AG.

Lors de la commande dans la boutique en ligne Model AG, l'acheteur peut utiliser les options de paiement affichées dans la boutique en ligne.

9. Apposition de marques

Model AG est en droit d'apposer son entreprise, son logo d'entreprise ou son numéro d'identification sur les marchandises qu'elle a fabriquées sous une forme qui n'altère pas de manière significative la conception des marchandises.

10. Etat de la marchandise

Une qualité spécifique des marchandises livrées par Model AG n'est due que si Model AG accepte expressément par écrit des caractéristiques de qualité spécifiques. Si le contrat ne contient pas d'accords divergents, l'aptitude du matériau d'emballage au contact direct avec les denrées alimentaires n'est pas due. Model AG n'assume donc aucune responsabilité pour les dégradations de la marchandise ou des marchandises emballées qui sont basées sur un contact direct sans accord écrit exprès.

La marchandise est conforme au contrat en ce qui concerne l'impression et le traitement si le résultat d'impression et la qualité du traitement se situent dans les tolérances correspondant à l'état de la technique respectif.

Les échantillons mis à disposition par Model AG sont des échantillons faits à la main ou au traceur, qui peuvent différer de la production à la machine en termes de matériau, d'apparence (p. ex. pores perforés, couleur) et d'aptitude au traitement (p. ex. résistance au froissement).

L'acheteur est conscient que si les marchandises sont traitées après une longue période de stockage, il peut y avoir des déficiences sensorielles et des déficiences externes telles que des propriétés de roulement, une adhérence, une adhérence de la peinture et une planéité plus faibles. Si l'acheteur fait dépasser les dates d'appel ou de livraison initialement convenues de plus de 6 mois, il accepte ces signes de vieillissement comme état contractuel de la marchandise.

11. Inspection et réclamations concernant les marchandises livrées

Le test est effectué conformément aux normes de l'industrie dans les domaines de l'assurance qualité et de la sécurité des produits.

Les écarts de quantité pour les produits fabriqués individuellement sont autorisés selon l'échelle suivante :

- moins de 1000 pièces par format \pm 20%
- plus de 1000 pièces par format \pm 10%

Dans ces limites de tolérance, l'acheteur est tenu d'accepter la marchandise et d'en payer le prix total. Les réclamations de quantité doivent être faites immédiatement après réception de la marchandise.

12. Responsabilité, garantie des défauts, dommages, obligation de signaler les défauts

L'acheteur doit vérifier la livraison immédiatement et informer le vendeur par écrit de toute réclamation concernant la quantité et les défauts apparents de la livraison immédiatement après réception de la livraison. Si des défauts cachés n'apparaissent que plus tard, la notification doit être faite immédiatement après que les défauts ont été constatés, mais au plus tard avant l'expiration de la période de garantie. Si le vendeur ne reçoit aucune notification de défauts, les marchandises sont réputées avoir été fournies conformément au contrat. Les plaintes doivent toujours être documentées avec des échantillons et/ou des photos appropriés.

Model AG n'est pas responsable des défauts dus à un stockage et/ou à un traitement inappropriés de la marchandise par l'acheteur.

Model AG n'est pas responsable des défauts basés sur le fait que Model AG a dû utiliser des matériaux spécifiés par l'acheteur (tels que du carton, des adhésifs, des peintures, des vernis ou des formes d'impression). Il en va de même pour les défauts basés sur le fait que l'acheteur a chargé Model AG d'utiliser certains services de tiers.

Les déclarations de conformité, les accords de qualité ou les spécifications émis par Model AG ne constituent pas des garanties et ne constituent pas une responsabilité sans faute. En particulier, ils ne libèrent pas l'acheteur de son obligation de vérifier l'adéquation des marchandises aux marchandises emballées respectives avant le traitement - également en effectuant des analyses appropriées.

En cas de réclamations ou de réclamations justifiées, la responsabilité du vendeur se limite au remplacement gratuit de la marchandise réclamée ou défectueuse. En outre, l'acheteur n'a aucune autre prétention, par exemple en cas de résiliation, de réduction, d'indemnisation pour manque à gagner, de dommages indirects, directs, indirects ou consécutifs.

Toutes les demandes de garantie de l'acheteur pour les défauts des marchandises livrées (y compris les demandes de dommages-intérêts) expirent après un an. Le délai commence avec la livraison de la marchandise.

13. Couverture d'assurance

Le vendeur a souscrit une assurance responsabilité civile d'un montant raisonnable pour les dommages corporels et matériels et les pertes financières qui en résultent en rapport avec ses produits et présentera une attestation d'assurance sur demande.

14. Protection des données

Les données personnelles du client obtenues dans le cadre de l'activité commerciale sont stockées, traitées et utilisées conformément aux réglementations légales applicables en matière de protection des données, à savoir la loi fédérale sur la protection des données (LPD) et le règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD). Des informations détaillées concernant le traitement des données des clients peuvent être trouvées dans les règles de protection des données séparées (<https://www.modelgroup.com/ch/fr/legal.html>).

15. Force majeure

Des circonstances extraordinaires sur lesquelles Model AG n'a aucune influence et qui entravent massivement ou rendent impossible l'exécution de ses obligations contractuelles, le libèrent de son obligation de livraison. Si les circonstances le permettent, Model AG est tenue d'en informer l'acheteur par écrit dans les plus brefs délais.

16. Lieu de juridiction

Le for exclusif pour tous les litiges découlant directement ou indirectement de la relation contractuelle est Weinfelden.

17. Loi applicable

Le droit suisse s'applique aux présentes conditions de vente et à l'ensemble des relations juridiques entre les parties. Ceci s'applique également en cas de livraisons transfrontalières.